

Projet d'innovation économique ouverte / Projet d'écologie industrielle et territoriale

**Appel à manifestation d'intérêt à partir de l'expérience
de Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale**

Contexte et projet

Dans le cadre de sa mission d'animation du réseau et d'appui à l'expérimentation, le CNER souhaite promouvoir des démarches territoriales innovantes identifiées au sein de son réseau, afin de proposer aux autres agences de développement de s'en inspirer sur leur propre territoire, et en leur apportant le cadre nécessaire à la bonne transmission de ces expériences.

C'est tout l'esprit de plusieurs expérimentations lancées en 2017 :

- Avec l'ANRT autour du dispositif Cifre : 6 agences sont actuellement engagées dans la démarche dont l'objectif est de soutenir l'effort d'innovation de leurs entreprises locales et de faciliter les relations de celles-ci avec le monde de la recherche ;
- Avec l'agence d'attractivité d'Alsace et TendersPage : 2 agences sont engagées dans la démarche visant à structurer un service de veille sur les offres de marchés publics ainsi qu'un service d'accompagnement de leurs entreprises locales pour y répondre.

Le CNER porte aujourd'hui un autre projet d'expérimentation auprès de ses adhérents, en partenariat avec Villes de France l'ADGCF et Veolia, basé sur l'expérience de l'agence **Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale**. L'agence pilote en effet sur son territoire plusieurs démarches innovantes susceptibles de faire écho aux enjeux des agences de développement du réseau CNER.

Un premier niveau d'information sur ces démarches sera donné dans ce document, afin que les agences adhérentes du CNER puissent manifester leur intérêt quant à la réalisation de projets de ce type sur leur territoire, et le faire savoir au CNER. Cette expérimentation est également diffusée dans les réseaux de **Villes de France** et de l'**ADGCF**, afin de favoriser l'identification de territoires intéressés.

En fonction de leur réponse à cet **appel à manifestation d'intérêt**, les agences de développement qui s'impliqueront dans cette expérimentation bénéficieront d'un **séminaire d'information** avec les parties prenantes des projets boulonnais, en particulier l'agence **Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale** et **Veolia**, pour recueillir leurs **informations spécifiques et leurs retours d'expériences**.

Il s'agira ensuite, pour ces agences volontaires, de confirmer ou non leur intérêt pour de telles démarches, après avoir validé leur capacité à les déployer, sur leur territoire afin de répondre à leurs enjeux **en matière d'économie numérique et de ville intelligente, au service du développement économique du territoire**.

Les démarches qui vous sont proposées

1. BOUDA (Boulogne Urban Data) : projet d'innovation économique ouverte

Ce tiers-lieu, inauguré le 5 janvier 2017 et piloté par l'agence de développement, a pour objectif d'accompagner le développement de projets innovants dans le domaine du numérique et de la ville intelligente. À l'image du Tuba (Tube à expérimentations urbaines, Lyon), ou de Bordeaux Metro Pulse, le Bouda est basé sur un processus d'innovation ouverte, croisant porteurs de projets, grandes entreprises, acteurs du développement économique et citoyens.

Le tiers lieu est ainsi porté par un groupe d'acteurs privés (Veolia, Sopra Steria, EDF) et publics (agence, ville, agglo), avec l'appui de partenaires comme Cap Numérique (plateforme des acteurs du numérique en Côte d'Opale) ainsi que Réussir Ensemble (outil de développement de l'emploi du boulonnais) et la CCI.

Destiné à bâtir de nouveaux services et usages au service de territoires intelligents, en s'appuyant sur une exploitation des données du territoire, le tiers-lieu a vocation à accroître directement l'attractivité et le développement économique du territoire, en articulation avec la politique d'aménagement.

Genèse du projet

Le BOUDA est né de la volonté de Frédéric Cuvillier, maire et président de la communauté d'agglomération du boulonnais, de s'inspirer lui-même d'un tiers lieu existant, le Tuba (Tube à expérimentations urbaines, Lyon), pour accompagner les porteurs de projet en matière d'économie numérique et de ville intelligente, dans une logique d'innovation ouverte.

L'agence de développement du territoire s'est donc rapprochée des acteurs privés du Tuba présents sur le territoire boulonnais (Veolia, EDF, Sopra Steria) pour développer un tiers lieu similaire, tout en adaptant ses objectifs aux dimensions d'une ville de taille moyenne, et en saisissant l'opportunité d'un lieu immédiatement disponible (en l'occurrence, la gare maritime faisant partie d'une opération de requalification).

Description du tiers-lieu

Le tiers-lieu, situé sur un site en reconversion (la gare maritime), se compose de deux parties complémentaires dans leurs fonctions :

- Un **espace de coworking** pour les porteurs de projets : il se compose d'un espace de travail, d'une salle de réunion et d'une bibliothèque composée d'ouvrages sur l'aménagement et l'urbanisme (avec un focus sur l'économie maritime et la ville de demain).

L'espace a accueilli 22 personnes depuis début 2017, dont trois porteurs de projets suite au hackathon « mers et océans ».

- Une partie **grand public** modulable pour recevoir des manifestations et donner la possibilité au public de contribuer aux projets du territoire. BOUDA est ainsi un lieu participatif grand public, où des conférences et ateliers y sont proposés tout au long de l'année.
Exemple : le [hackathon « mer et océans »](#) organisé le 27 mai dernier dédié à l'économie maritime.
Ce hackathon, organisé sur 3 jours, a permis au territoire de porter une réflexion très concrète sur les enjeux de l'économie maritime et de chercher des solutions innovantes dans ce domaine.
Un prochain hackathon est organisé du 23 au 25 mars 2018.

L'animation de BOUDA par l'agence de développement vise à faire émerger, via la complémentarité entre ces deux espaces et l'implication des grands acteurs du territoire, des projets en lien avec l'économie maritime, le numérique et la ville de demain.,

L'objectif final est ainsi de créer une maison des projets ainsi que, plus largement, un écosystème d'innovation sur les enjeux du territoire.

« Urban Data »

Les données pouvant être utilisées sont diverses : données géoréférencées et liées aux réseaux d'eau, d'énergie et d'utilités en tous genres, celles liées aux projets d'urbanisme et aux différents services publics du territoire, etc.

BOUDA ne s'appuie pas pour autant sur une base de données globale, mêlant données publiques et privées et à la disposition de tous. Le tiers lieu crée plutôt un cadre de réflexion et de développement de projets s'appuyant sur les grands acteurs publics et privés du territoire, qui sont en possession de ces données.

C'est bien l'animation du tiers-lieu (par exemple via l'organisation d'un hackathon) qui permet de faire émerger des idées, puis d'identifier, de recueillir et de traiter ces données nécessaires à leur concrétisation, et afin d'accompagner ces projets en lien avec les acteurs du territoire concernés.

Gouvernance et ressources mobilisées

Le BOUDA est piloté par l'agence de développement, en tant que structure partenariale regroupant dans sa gouvernance acteurs publics (Ville, Communauté d'agglomération...) et acteurs privés (Veolia, EDF...). Ces acteurs se retrouvent au sein d'un comité chargé de piloter le BOUDA.

Le tiers lieu fonctionne grâce aux contributions des différents acteurs privés et publics qui le portent.

- **L'agence de développement** gère le lieu (notamment le recrutement et le management d'un salarié, la communication, les frais des manifestations)
- **L'Agglomération** a apporté un appui en termes d'ingénierie et d'aménagement

- La Ville assure l'entretien et les consommables, notamment l'énergie
- EDF apporte un appui financier et contribue à certains travaux (précarité énergétique, éclairage public, etc.)
- Sopra Steria apporte un appui en ingénierie. En 2017, l'entreprise a notamment appuyé l'organisation de manifestations comme le « mois du numérique » ou encore le hackathon « mer et océans ».
- Simplon.co, « fabrique sociale » de codeurs informatiques relevant de l'économie sociale et solidaire, a réalisé le site internet.

Expériences similaires

L'expérience de BOUDA procède de la même logique que d'autres tiers-lieux ou « living labs » tels que :

- Le Tube à expérimentations urbaines (TUBA) Lyon
<http://www.tuba-lyon.com/>
- Le TUBA Mulhouse
<http://www.mulhouse-alsace.fr/fr/actualites/le-tuba-accelérateur-dinnovations>
- Bordeaux Métro Pulse
<http://bordeauxmetropulse.fr/>

Site internet de BOUDA : <http://latelier-bouda.fr/bouda-2/>

2. Capécure : projet d'écologie industrielle et territoriale

La Communauté d'Agglomération du Boulonnais a confié à 2Ei, structure de conseil du groupe Veolia, la réalisation d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale sur la zone industrialo-portuaire de Capécure, première place européenne de transformation des produits de la mer et poumon économique du Boulonnais.

Cette démarche d'écologie industrielle et territoriale, qui consiste plus précisément en un accompagnement à la mise en œuvre de solutions technologiques et de services innovants sur cette zone, vise plusieurs objectifs :

- Réduire les coûts d'exploitation liés aux utilités (eau, électricité, froid, vapeur, gaz, agents chimiques...) pour les entreprises installées
- Faire jouer les synergies de substitution et de mutualisations pour gagner en attractivité et en compétitivité, et attirer de nouvelles entreprises
- Favoriser l'innovation pour dynamiser le port autour d'un projet intégrateur

Genèse du projet

Le territoire de Boulogne-sur-Mer est structuré en grande partie par l'économie maritime. Il s'y développe un cluster sur la filière halieutique, auquel se rattachent des démarches innovantes dans le numérique, l'écologie industrielle et territoriale, l'économie sociale et solidaire, les nouveaux usages de l'eau, l'énergie...

Citons notamment un projet de thalassothermie, en lien avec EDF et l'IFREMER, visant à réaliser des boucles d'eau de mer pour couvrir les besoins de chaleur et de froid.

Les acteurs du territoire travaillent en partenariat pour repenser aujourd'hui l'aménagement et le développement de cette zone, de façon à faire émerger un pôle d'innovation de l'économie maritime, dans une logique d'économie circulaire et de ville intelligente.

Cette stratégie s'insère dans une politique d'attractivité qui vise à valoriser davantage les logiques de réseaux et d'innovation collective, d'image, de performance logistique et de complémentarités au sein de l'écosystème d'innovation, qui prennent de plus en plus le pas sur les logiques de coûts de l'immobilier et du foncier.

Étapes du projet

L'étude consiste plus précisément à identifier et accompagner la mise en œuvre de solutions technologiques et de services innovants sur cette zone, en suivant plusieurs phases :

- **Phase 1 : état des lieux**
 - entretiens avec les acteurs institutionnels et privés
 - benchmark
 - analyse de flux (matières premières, produits semi-finis, personnes, etc.)
 - recherches de synergies de substitution et de mutualisation
 - études d'opportunité

Le périmètre d'étude correspond à l'ensemble de l'espace portuaire (zone portuaire et zone d'activités de Capécure)

- **Phase 2 : élaboration d'un plan d'actions hiérarchisées au regard de leur pertinence technico-économique**
 - Identification de vingt actions
 - Classement en fonction de l'horizon potentiel de mise en œuvre (court, moyen et long terme)
 - Présentation aux élus du territoire en juillet 2017 et hiérarchisation des actions
 - Sélection de 8 actions principales dont l'étude doit être approfondie par Veolia, les 12 autres devant être portées par d'autres acteurs (avec un accompagnement possible de Veolia)

- Animation de la démarche par l'agglomération et l'agence afin d'impliquer et de rapprocher tous les acteurs concernés
- **Phase 3: Accompagnement à la mise en œuvre des solutions technologiques retenues, avec mise en place de démonstrateurs**
 - Études de faisabilité approfondies et avant-projets pour les 8 actions principales déterminées, devant permettre d'engager rapidement les actions par la suite
 - Financement et mise en place de démonstrateurs concernant certaines actions, afin d'en faire la preuve de concept

Actuellement en début de phase 3, le projet a récemment remporté la mention spéciale du concours « Territoire connecté » de Project City, le rendez-vous des acteurs des projets urbains nord-européens organisé à Lille le 18 octobre 2017.

Gouvernance et ressources mobilisées

Le territoire et Veolia se sont engagés dans un partenariat singulier sur le territoire de Boulogne-sur-Mer, puisque la communauté d'agglomération a signé une convention de partenariat R&D en juillet 2016 pour faire prendre en charge la réalisation de l'étude par la structure interne de conseil en innovation de Veolia, 2Ei.

Grace à ces modalités particulières :

- Le territoire bénéficie d'une étude approfondie d'écologie industrielle et territoriale sur l'espace portuaire de Boulogne-sur-Mer, des entretiens préalables jusqu'à l'expérimentation grâce à la mise en place de démonstrateurs
- Le groupe Veolia, en contrepartie des ressources affectées dans le cadre de l'étude, bénéficie d'un terrain d'expérimentation pour de nouvelles solutions technologiques correspondant aux enjeux du territoire, qu'il pourra ensuite commercialiser.

Modalités de l'expérimentation

1. Appel à manifestation d'intérêt

Le CNER lance un appel à manifestation d'intérêt au sein de son réseau, sur la base du premier niveau d'information donné dans le présent document sur ces démarches.

L'objectif est que les agences adhérentes du CNER puissent déterminer si elles sont intéressées par :

- les ambitions et les logiques sous-jacentes à ce type de projet
- un approfondissement des deux démarches (Bouda et Capécure) afin de mesurer, avec l'appui des acteurs de terrain les ayant menées et du CNER, la capacité potentielle de leur territoire d'inscrire de telles démarches au sein de leurs propres programmes d'actions.

2. Séminaire de présentation des démarches

Les agences de développement intéressées bénéficieront d'un séminaire d'information et de retour d'expérience, organisé par le CNER, avec les parties prenantes des projets bouloonnais, en particulier l'agence Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale et Veolia. Il s'agira à cette étape de préciser aux agences intéressées la méthodologie des projets essayés.

3. Accompagnement des territoires par les parties prenantes

A l'issue du séminaire, les agences volontaires détermineront si elles souhaitent s'engager, sur leurs territoires, dans l'essaimage du tiers-lieu développé par Boulogne-sur-Mer, ou de sa démarche d'écologie industrielle et territoriale (ou les deux).

Elles seront ensuite accompagnées par le CNER, Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale et Veolia pour organiser une réflexion sur le territoire concerné, au moyen d'une mobilisation et d'une sensibilisation des acteurs adéquats (institutionnels, économiques, etc.) et pouvant différer de ceux de Boulogne-sur-Mer, au sein de l'écosystème d'acteurs qui lui est propre.

Calendrier

1 ^{er} mars 2018	Diffusion de l'appel à manifestation d'intérêt, réponses aux premiers questionnements et retours des agences intéressées
26 avril 2018 (matin)	Séminaire national d'information avec prises de contact pour organisation de rencontres locales
Mai-juillet 2018	Rencontres locales pour étudier les conditions d'essaimage de ce type de projets

**Vous souhaitez développer des projets similaires sur votre territoire ?
Faites-nous signe !**

Votre contact sur ce projet :

Jonathan Maillart, chargé de mission animation du réseau
j.maillart@cner-france.com
07 52 60 12 74